Image not found or type unknown

# Garde d enfant et separation

Par **krinou**, le **24/09/2009** à **10:13**

Bonjour,
mon conjoint a 2 enfants nés d une précédente union (union libre) qui sont scolarises sur notre commune leur maman habitant a une quinzaine de kilometres, ils sont tous les jours à la maison apres la sortie de l ecole et nous les avons du mardi soir au mercredi soir (ne travaillant pas je les garde avec les 3 miens) depuis qu il lui a demandé a en avoir la garde alternée elle lui a annonce qu elle avait fait une demande aupres du jaf pour en avoir la garde (depuis leur separation ils avaient toujours tout fait à l amiable et n était jamais passe devant un juge) puisqu elle veut demenager pour se rapprocher de son lieu de travail
doit elle nous donner un double de sa lettre au juge et que devons nous faire pour ne pas qu elle s éloigne et que les enfants se retrouvent livrés à eux meme
merci de vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés